



Fiche de poste

Chargé(e) de mission Hydrogéologie

Corps et grade :

Ingénieur – Catégorie A

Type de Contrat :

CDD 3 ans

1. Cadre de la mission

Le Syndicat Mixte Asse Bléone existe depuis le 1^{er} janvier 2020 suite au rapprochement du Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA) et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB).

Il est né de la volonté politique des élus locaux de consolider les structures existantes afin de leur permettre de répondre aux enjeux liés à la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Ceci tout en poursuivant le travail de conseil et d'assistance aux communes pour les thématiques touchant à la gestion des rivières mais ne relevant pas de la compétence GEMAPI.

A ce jour, le Syndicat est composé des 47 collectivités suivantes ;

- La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » (PAA)
- La Communauté d'Agglomération « Durance Luberon Verdon Agglomération » (DLVA)
- La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)
- Le Département des Alpes de Haute Provence
- Les 43 communes suivantes : Aiglun, Auzet, Barles, Barras, Barrême, Beaujeu, Beynes, Blieux, Bras d'Asse, Brunet, Champtercier, Châteauredon, Chaudon-Norante, Clumanc, Digne-Les-Bains, Entrages, Estoublon, Hautes-Duyes, La Javie, La Robine-Sur-Galabre, Le Brusquet, Le Castellard-Mélan, Le Castellet, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Le Vernet, L'escale, Malijai, Mallemoisson, Marcoux, Mézel, Mirabeau, Moriez, Oraison, Prads-Haute-Bléone, Saint Jeannet, Saint-Julien d'Asse, Saint-Lions, Selonnet, Senez, Tartonne, Thoard, Valensole et Verdaches.

Il est compétent sur toutes les rivières des bassins versants de l'Asse, de la Blanche, de la Bléone, du Rancure et des ravins situés entre le Vançon et la Bléone sur les communes de Volonne et de l'Escale (Taravon, Grave, Plaine...).

Il anime notamment les Contrats de Rivières de l'Asse et de la Bléone respectivement signés en 2018 et 2015.

Actuellement le personnel du SMAB est composé de 6 personnes dont :

- une secrétaire/comptable,
- une directrice/chargée de missions « Bléone »,
- une chargée de missions « hydraulique/hydromorphologie »,
- une chargée de mission Natura 2000 « Asse » également chargée de mission « Biodiversité et zones humides »,
- un technicien de rivière « Asse, Blanche et Rancure »,
- un technicien de rivière « Bléone ».

Un certain nombre de besoins ont été identifiés, pour les 3 années à venir, en matière d'hydrogéologie à l'échelle des bassins versants sur lequel le Syndicat est compétent.

Aussi, les élus du Syndicat ont acté la création d'un emploi non permanent pour mener à bien le projet identifié et décrit dans la présente fiche de poste.

Le (ou la) chargé(e) de mission sera placé sous l'autorité du Président du Syndicat Mixte Asse Bléone et de la directrice/chargée de mission.

2. Détails des missions

a) De manière globale :

- Etre le référent « hydrogéologie / fonctionnement nappes-rivières » au Syndicat – interlocuteur pour les partenaires techniques (DDT, EPCI, Communes, Chambre d'Agriculture...)
- Participer au suivi des actions inscrites aux volets « ressource » des Contrats de Rivière de l'Asse et de la Bléone
- Participation à l'élaboration du SDAGE 2021-2027
- Participation au suivi de l'élaboration du SAGE Durance animé par le SMAVD
- Réalisation de suivi des débits d'étiage des rivières et des niveaux de nappes : étude d'opportunité et de faisabilité / élaboration des protocoles
- Participation à la rédaction des dossiers réglementaires élaborés par le Syndicat et participation aux avis rendus par le Syndicat sur les dossiers présentés par d'autres pétitionnaires.
- Participer à l'émergence de projets visant à réduire les pressions sur les débits d'étiage des rivières et des nappes. Pas d'intervention directe dans l'utilisation de la ressource en eau

b) Sur le bassin versant de l'Asse :

- Rédaction du cahier des charges de l'étude hydrogéologique de l'Asse puis suivi de l'étude – Objectif : recrutement du bureau d'étude en fin d'année
- Prise en charge et analyse des données piézométriques existantes (réseau BRGM et relevés DDT/CA/Syndicat depuis 2018)
- Etat d'avancement des actions du PGRE
- Etat d'avancement des actions proposées dans l'Etude Volumes Prélevables (EVP) et actualisation au regard de l'avancement du PGRE
- Co-animation, avec la DDT, de la démarche de Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) – A minima 1 réunion annuelle (fin de saison d'arrosage).
- Participation au suivi de l'étude portée par la Chambre pour l'aménagement d'un réseau sous pression sur la partie aval de la vallée de l'Asse.
- A moyen terme et si possible, utiliser le modèle hydrologique construit dans le cadre des EVP pour évaluer l'effet des mesures mises en œuvre depuis 2011.

c) Sur le bassin versant de la Bléone :

- Etat d'avancement des actions proposées dans l'Etude Volumes Prélevables (EVP) et actualisation au regard des actions menées depuis 2011
- Création et animation d'une instance pour une gestion concertée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant (action B3-1 du contrat de Rivière annulée par manque de temps)

d) Sur les bassins versants de la Blanche, du Rancure et des ravins de Volonne et l'Escale :

- Recensement des prélèvements en eau à l'échelle des bassins versants (prélèvements domestiques, agricoles et particuliers)

e) Suivi administratif et financier

- ⇒ Participation aux comités de rivière
- ⇒ Participation aux comités syndicaux

3. Profil du candidat

a. Formation et expérience

Niveau BAC + 5 dans le domaine de l'hydrogéologie et de la gestion de la ressource en eau

Ou expérience équivalente.

Permis B obligatoire

b. Compétences requises

⇒ **Connaissances techniques spécifiques aux milieux aquatiques :**

- Fonctionnement des hydrosystèmes souterrains.
- Capacité d'expertise et compétence en géologie, hydrogéologie et hydraulique souterraine
- Connaissances des acteurs et institutions intervenant dans le domaine de l'eau
- Si possible connaissances en eau potable et agriculture
- Politiques de gestion de la ressource en eau
- Droit de l'eau (loi sur l'eau),
- Connaissances des procédures contractuelles de gestion des milieux et des documents d'orientations générales : Contrat de Rivière, SDAGE RM, PGRE, ...

⇒ **Connaissances techniques transversales :**

- Marchés publics,
- Utilisation d'outils informatiques et cartographiques (SIG, ...),
- Rédaction de cahiers des charges,
- Conduite de projet.

⇒ **Qualités personnelles**

- Autonomie et sens des initiatives.
- Sens du contact, du dialogue et des relations humaines,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Capacité de synthèse pour la rédaction,
- Goût pour le travail de terrain

Le chargé (ou la chargée) de mission sera intégré dans une petite équipe. Il (ou elle) devra donc faire preuve de polyvalence et d'adaptabilité.

4. Cadre d'emploi

- ✓ Poste à pourvoir par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024 inclus (emploi non permanent)
- ✓ Emploi à temps plein (39 h selon protocole ARTT en vigueur)
- ✓ Rémunération : selon barème de la fonction publique territoriale : Cat. A, cadre d'emploi des ingénieurs
- ✓ **Poste à pourvoir au plus tard le 1^{er} juillet 2021**

5. Lieu de travail

Les locaux actuels du Syndicat se situent à Digne les Bains.

Le (ou la) chargé(e) de mission sera amené à se déplacer principalement sur les bassins versants suivants :

- Asse
- Bléone
- Blanche
- Rancure
- Ravins de Volonne / L'Escale

6. Modalités de recrutement

Le candidat fera parvenir sa candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à

*M. le Président du Syndicat Mixte Asse Bléone
Immeuble la Gineste
2, chemin de Caguerenard
04 000 DIGNE LES BAINS*

Renseignements auprès de Caroline SAVOYAT – Directrice/Chargée de mission « Contrat de Rivière »
Tél. :04.92.34.59.15. Ou par mail : contrat.bleone@orange.fr

Merci de nous faire parvenir votre candidature avant le 10 mai 2021 à 12h00

Les entretiens seront organisés dans les semaines 20 ou 21 pour une prise de poste au 1^{er} juillet 2021.